



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DITE « JMG PARTNERS -Plate-forme logistique"»

RELATIVE A DES DEMANDES D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE ET EXPLOITER UNE PLATE-FORME LOGISTIQUE

SOCIÉTÉ JMG PARTNERS

COMMUNE DE MARGNY-LES-COMPIEGNE

Les demandes présentées par la société JMG PARTNERS en vue de construire et exploiter une plate-forme logistique sur le territoire de la commune de Margny-les-Compiègne, sont soumises, par arrêté préfectoral du 19 décembre 2019, à une enquête publique unique du lundi 27 janvier 2020 au vendredi 28 février 2020.

En application de l'article R.123-9 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique unique porte sur les demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire présentées par la société JMG PARTNERS en vue de construire et exploiter un entrepôt logistique sur le territoire de la commune de Margny-les-Compiègne.

La construction de cet aménagement nécessite un permis de construire et son exploitation, une autorisation au titre des rubriques n° 1510, n° 1530, n° 1532, n° 2662 et n° 2663 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

2. Le maire de Margny-les-Compiègne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à la demande de permis de construire susvisée. Cette décision peut être un accord ou un refus.

Le préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à la demande d'autorisation environnementale susvisée. Cette décision peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Jean-Louis SEVEQUE, docteur en biochimie et expert auprès des juridictions, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

4. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Margny-les-Compiègne, siège de l'enquête publique, les jours suivants :

- Lundi 27 janvier 2020 de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi 5 février 2020 de 14h00 à 17h00 ;
- Samedi 15 février 2020 de 9h à 12h ;
- Vendredi 21 février 2020 de 16h00 à 19h 00;
- Vendredi 28 février 2020 de 14h00 à 17h00.

5. Le dossier de permis de construire et le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans des lieux, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de danger auquel sera joint l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

6. Pendant toute la durée de l'enquête, ces dossiers peuvent être consultés par toute personne intéressée à la mairie de Margny-les-Compiègne, aux jours et heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

7. Les mêmes dossiers en version informatique sont consultables sur un poste informatique mis à disposition dans la commune de Margny-les-Compiègne aux heures d'ouverture sus-visées.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête établi à cet effet et tenu à sa disposition dans la mairie de Margny-les-Compiègne, par courrier adressé à la mairie de Margny-les-Compiègne ou par courrier électronique adressé à "urbanisme@mairie-margnylescompiegne.fr" en indiquant en objet « EP JMG PARTNERS ».

9. Toutes les informations transmises par voie postale ou électronique ou consignées sur le registre d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr)

10. Toute information sur les dossiers peut être demandée auprès de Monsieur Stephen Brient, ingénieur d'affaire société JMG PARTNERS, 13 rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris, téléphone 01 44 71 01 27 ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.